

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 13
Procurations : 5

Objet :

Budget primitif 2023

L'an deux mille vingt trois

Le quatorze mars

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 06 mars 2023

Présents : Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, M. Nicolas GRES, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN, M. Luc LEVRARD, Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Leila SMITH, M. Christophe VOUTAZ, Mme Jocelyne SCHWALLER, M. Bernd BECK, M. Pierre REBEIX, M. Pascal BRUN.

Excusés : Mme Emilie VINCENT qui donne pouvoir à Mme Marie-Laure BERTRAND, M. Joël CLOSIER qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Carine CROCHET-CARMES qui donne pouvoir à Mme Anneke VAN DER VOSSSEN, Mme Aurélie VUILLERMOZ qui donne pouvoir à Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Amélie VAN ETTINGER qui donne pouvoir à M. Pierre REBEIX.

Absent : M. Guillaume PEREZ.

Madame le Maire **EXPOSE** que,

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales indique que « le budget de la commune est proposé par le Maire et voté par le conseil Municipal ». La présente délibération a donc pour objet de présenter les grandes lignes du Budget Primitif 2023 et de le soumettre à l'assemblée délibérante afin de permettre son exécution par l'ordonnateur (le Maire). Par cette démarche le budget communal deviendra exécutoire.

Le budget primitif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses d'une année civile de la commune.

Le budget primitif 2023 a été construit dans un souci de sincérité des dépenses et des recettes et respecte l'obligation d'équilibre à laquelle sont soumises les collectivités locales.

De manière formelle, la présentation du Budget Primitif doit respecter la séparation de la section de fonctionnement et de la section d'investissement. En voici les grandes lignes :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	BP 2022	BP 2023
013 – Atténuations de charges	20 000,00 €	20 000,00 €
70 – Produits des services du domaine	333 300,00 €	386 820,00 €
73 – Impôts et taxes	1 357 680,00 €	1 493 000,00 €
74 – Dotations et participations	858 051,68 €	571 000,00 €
75 – Autres produits de gestion courante	20 000,00 €	17 000,00 €
77 – Produits exceptionnels	4 900,00 €	9 000,00 €
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	2 593 931,68 €	2 496 820,00 €
002 – Excédent antérieur de fonctionnement	429 499,55 €	483 148,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 023 431,23 €	2 979 968,00 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	BP 2022 Après DM	BP 2023
011 – Charges à caractère général	780 600,00 €	971 700,00 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés	1 243 700,00 €	1 317 430,00 €
014 – Atténuations de produits	220 000,00 €	213 000,00 €
65 – Autres charges de gestion courante	173 200,00 €	185 400,00 €
66 – Charges financières	33 400,00 €	49 000,00 €
67 – Charges exceptionnelles	99 100,00 €	132 200,00 €
68 – Dotations aux provisions pour risques	1 452,00 €	1 452,00 €
022 – Dépenses imprévues	0,00 €	70 000,00 €
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	2 551 452,00 €	2 940 182,00 €
023 – Virement à la section d'investissement	434 093,61 €	0,00 €
042 – Opérations d'ordre	37 885,62 €	39 786,00 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 023 431,23 €	2 979 968,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	BP 2022	BP 2023
13 – Subventions d'investissement	340 073,12 €	48 000,00 €
16 – Emprunts	0,00 €	2 687 340,33 €
10 – Dotations et fonds divers	298 000,00 €	1 480 538,64 €
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	638 073,12 €	4 215 878,97 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	434 093,61 €	0,00 €
040 – Opérations de transfert entre sections	37 885,62 €	39 786,00 €
001 – Excédent antérieur d'investissement	757 568,01 €	945 418,09 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 867 620,36 €	5 201 083,06 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	BP 2022	BP 2023
10 – Dotations fonds divers		
20 – Immobilisations incorporelles	35 000,00 €	50 000,00 €
204 – Subventions d'équipements versées	110 000,00 €	10 000,00 €
21 – Immobilisations corporelles	1 444 620,36 €	979 800,00 €
30 – Opération salle polyvalente	0,00 €	2 275 000,00 €
31 – Opération Centre de Loisirs		864 240,00 €
32 – Opération École		266 043,06 €
33 – Opération Voiries		500 000,00 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	228 000,00 €	206 000,00 €
020 – Dépenses imprévues d'investissement	50 000,00 €	50 000,00 €
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	1 867 620,36 €	5 201 083,06 €
001 – Solde d'exécution reporté		
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 867 620,36 €	5 201 083,06 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (3 contre : M. Pierre REBEIX, Mme Amélie VAN ETTINGER, M. Pascal BRUN et 2 abstentions : M. Bernd BECK et M. Christophe VOUTAZ),

APPROUVE le budget primitif 2023.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que



dessus,
Isabelle PASSUELLO
Maire d'Echenevex,